

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence
Lettres

Université de Limoges

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales, éducation

Établissement déposant : Université de Limoges

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Lettres* de l'université de Limoges se scinde en deux parcours, *Lettres classiques* et *Lettres modernes*, largement mutualisés et organisés de façon lisible. L'un et l'autre ouvrent sur les débouchés attendus, que sont les masters *Métiers de l'Enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) et préparation aux concours de l'enseignement (primaire et secondaire), et masters recherche, à l'université de Limoges ou ailleurs. Les effectifs, d'une cinquantaine d'étudiants en moyenne en première année (L1), tournent autour de 40 en troisième année (L3).

Analyse

Objectifs
<p>Chacun des parcours présente avec soin ses spécificités, qui tout en s'ancrant sur une maîtrise fine de la culture littéraire, de la littérature française et des pratiques associées (analyse des textes, expression écrite et orale, etc.) soulignent pour le côté <i>Lettres modernes</i> l'attention au monde moderne et à la culture internationale, pour le côté <i>Lettres classiques</i> la maîtrise de textes non littéraires et une plus grande attention à la « réflexivité et à la créativité langagière ».</p> <p>Les débouchés sont clairement renseignés, et insistent sur le fait que si les formations de l'enseignement y sont évidemment privilégiées, (masters <i>MEEF</i> et masters du domaine <i>Arts, lettres, langues (ALL)</i> qui correspondent à la formation), les métiers de la culture, de la communication ou du journalisme constituent des débouchés naturels, sous réserve évidemment de la poursuite d'étude dans des masters adaptés.</p>
Organisation
<p>L'organisation des deux parcours en une même licence est relativement récente (2012) et a été en conséquence pensée en termes de complémentarité et de mutualisation. Elle est limpide. Les 6 semestres sont fondés sur une structure identique de 3 UE (Unité d'enseignement) :</p> <p>1/ Littérature avec un socle commun de littérature française et deux modules de littérature comparée ou de littérature et linguistique ancienne selon les parcours (12 ECTS - <i>European credits transfer system</i>) ;</p> <p>2/ Langages et méthodes (enseignements de langue française ou de langues anciennes, approfondissements) (10 ECTS) ;</p> <p>3/ Ouverture sur la société et le monde professionnel OSMP (Ouverture sur la société et le monde professionnel) composé entre autres de langues, C2i (Certificat informatique et internet) et projet personnel professionnel (PPP) (8 ECTS).</p> <p>La part du tronc commun s'élève à un peu plus de la moitié des enseignements. Les enseignements sont pertinents et cohérents avec les objectifs scientifiques et professionnels. Une UE est mutualisée avec la licence <i>Sciences de l'éducation</i> (UE d'ouverture disciplinaire) depuis 2015 en L1 et en deuxième année (L2) en 2016.</p>

Positionnement dans l'environnement

Une licence *Lettres* est toujours légitime dans une université et répond aux besoins de formation du bassin démographique. Celle de l'université de Limoges est intégrée de façon satisfaisante dans le tissu de l'enseignement et du monde culturel, par les nombreuses conventions établies avec les CPGE (Classes préparatoires aux grandes écoles) des villes de l'Académie, et avec l'École supérieure professionnelle de Théâtre du Limousin, habilitée par le Ministère de la Culture permettant aux 10 à 18 étudiants de cette école de suivre des enseignements de L1 et L2 de la licence de *Lettres*. En revanche, on ne note pas d'ouverture vers le monde socio-économique (associations, collectivités, entreprises).

Le dossier ne détaille pas non plus l'environnement en termes d'équipe de recherche. La carence du dossier sur ce point est regrettable.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est diverse et bien équilibrée. Elle rassemble 25 enseignants-chercheurs (EC) - dont 13 professeurs des universités (PR), 2 maîtres de conférences (MCF) habilités à diriger des recherches (HDR) et 10 MCF - auxquels s'ajoutent 3 Maîtres de conférences (MCF) relevant de l'École supérieure du professorat et de l'enseignement (ESPE), 2 professeurs agrégés (PRAG) et 24 enseignants, principalement des titulaires issus du Second degré (18), les autres étant attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), des doctorants contractuels ou allocataires, et chargé de cours issu du secteur privé (1).

Les sections CNU (Conseil national des universités) représentées sont principalement les 7, 8, 9 et 10^e (respectivement linguistique, langues anciennes, littérature française, littérature comparée). Trois PR et 3 MCF répartis de façon presque équilibrée entre grec et latin, 11 enseignants-chercheurs en Littérature française (7 PR, 4 MCF dont 1 HDR), 1 prag, 4 comparatistes (2 PR, 2 MCF), 3 linguistes (1 PR, 2 MCF) et curieusement un PR en allemand. Le nombre des intervenants extérieurs est justifié par les décharges de service liées aux responsabilités administratives exercées par certains des membres de l'équipe pédagogique (Vice-Présidence CFVU (Conseil des Formations et de la Vie Universitaire, direction et direction adjointe de l'ESPE, directions de masters, missions diverses, membres junior Institut Universitaire de France) et par l'importance des mutualisations avec d'autres formations (cf. rubrique 2).

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les statistiques sont correctement documentées. La formation a connu un pic de ses effectifs en 2013 et 2014 s'expliquant par le renfort des étudiants de l'École supérieure professionnelle de Théâtre, puis une baisse et s'est stabilisée en 2015-16 autour d'une cinquantaine d'étudiants en L1. Les taux de réussite en L1 ont augmenté en 2013-14 et 2014-15 se situant entre 52 et 54,8 %. Le nombre des boursiers est important (plus de 40 % des inscrits pédagogique en 2014-15) Les échecs peuvent s'expliquer par une mauvaise orientation initiale des étudiants et par l'inscription de précaution prise par des étudiants en attente de résultat d'un concours (orthophonie). Un effort a été accompli pour diminuer les abandons complets (entretiens, tutorat). Les effectifs se stabilisent ensuite à plus d'une trentaine et les taux de réussite dépassent les 80 % en L2 comme en L3. La L3 bénéficie de l'apport des anciens élèves de CPGE. Cela compense le départ d'étudiants de L2 vers d'autres formations LP (métiers du livre, de la culture, information design).

Si le suivi des étudiants en cours de licence est convenablement effectué, on ne dispose en revanche d'aucune donnée quant à leur devenir. Des indicateurs quant au nombre d'étudiants en master n'étaient pas inaccessibles semble-t-il. Alors qu'il existe un master *Lettres et arts* au sein de l'université de Limoges, on devrait connaître facilement le nombre de diplômés intégrant cette formation. Aucune donnée non plus sur les autres orientations après la L3 ou l'insertion professionnelle.

Place de la recherche

Si le dossier ne fait pas état des activités de l'équipe d'accueil qui regroupe les enseignants, il mentionne en revanche une initiative originale, une séance d'initiation à la recherche (lecture de manuscrits d'auteur) donnant lieu à une note bonus ; les étudiants sont également informés des diverses manifestations scientifiques organisées dans la Faculté de *Lettres et Sciences Humaines*, et invités à y participer. L'atelier recherche de la première année de master *Lettres et arts* est ouvert aux étudiants de L3 : cette porosité est positive.

Place de la professionnalisation

Le travail est respectable et demande à être poursuivi encore, l'équipe de *Lettres* s'est manifestement saisie de la question.

Les objectifs de la formation en termes de compétences professionnelles sont peu abordés dans cette rubrique. Ils apparaissent davantage dans la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles). Le dossier reconnaît qu'il faut améliorer les descriptions des enseignements en termes de compétences transversales et transférables. Les métiers visés ne sont pas traités dans la rubrique, mais apparaissent dans la fiche RNCP et sont bien en lien avec la formation. La rubrique insiste sur l'UE 3 d'OSMP présente à chaque semestre de la licence, qui permet aux étudiants de pratiquer une langue vivante étrangère, de se préparer au C2i et de préparer son insertion professionnelle. Cela passe par un projet personnel professionnel (PPP) obligatoire au semestre 1 de L1 et des enseignements de préprofessionnalisation dispensés par l'ESPE au cours des semestres 2 à 6. En L3, l'option *Mathématique* pour l'enseignement permet de préparer les étudiants au concours de professeur des écoles.

Outre des dispositions de suivi des étudiants au-delà de leur diplôme, prises par l'université mais encore sans résultats (le suivi des anciens étudiants relève de l'Observatoire du pôle formation et insertion professionnelle (OPFIP), les responsables de L1 organisent des entretiens individuels avec les étudiants, et un module « projet personnel et professionnel » a été rendu obligatoire pour les étudiants de *Lettres*. Actuellement, une semaine des masters est organisée annuellement en direction des L3 de l'université, et des liens plus nombreux avec le Carrefour des étudiants tendent à se formaliser. Un meilleur affichage des compétences transversales est à l'étude.

On notera par ailleurs que les étudiants de *Lettres* participent activement au projet EAP (Emploi avenir professeur) qui leur permet d'être rétribués pendant leurs études tout en s'initiant aux métiers de l'enseignement. Le nombre est fonction des dispositions du Rectorat, mais a concerné entre 7 et 8 étudiants chaque année entre 2013 et 2105, même si ce chiffre est moindre (2) en 2015-2016.

Place des projets et des stages

Un effort et une attention soutenue sur ce point, les dispositions originales sont tout à fait remarquables et intelligentes. L'obtention de la licence est liée à un stage, rendu obligatoire depuis 2013, et crédité de 1 ECTS, ce qui devra être réévalué. Il doit faire 6 semaines minimum, ce qui est très conséquent en licence et souligne l'importance de cet aspect de la formation dans l'esprit de l'université. Ce stage doit être fait avant l'obtention du diplôme, donc indifféremment entre le S1 et le S6, et donne lieu à un rapport, évalué par les membres de l'équipe pédagogique, rapport dont la note positive peut donner lieu à bonus sur le résultat final. Une note négative n'a pas d'impact (on peut sans doute le regretter), mais l'absence de note/rapport/stage bloque l'admission au diplôme.

Le volume du stage comme son insertion dans la maquette sont exemplaires.

Place de l'international

Si la mobilité entrante est satisfaisante, des efforts sensibles sont faits pour encourager une mobilité sortante trop rare.

La mobilité entrante est bien analysée et prise en compte. Outre les étudiants Erasmus - qui sont inscrits dans des cours spécifiques (entre 3 et 6 selon les cours en 2014-2015) -, une convention avec l'université de Xi'an permet à des étudiants chinois d'intégrer le parcours *Lettres* modernes : 7 inscrit en 2014-2015, 4 ayant validé leur licence en 2015-2016). On peut ajouter à cela une quinzaine d'étudiants étrangers régulièrement inscrits dans le cursus *Lettres* de Limoges : ce sont des chiffres importants, surtout rapportés à la cohorte d'étudiants français, et ils témoignent de l'attractivité de la formation.

Le dossier constate en revanche le très faible taux d'étudiants sortant, un seul en 2012-2013 ; quelques éléments l'expliquent : les études de *Lettres* incitent moins à une expérience que d'autres études, par exemple ; les étudiants choisissent davantage de partir en master - on rappellera de plus, et on tiendra gré au dossier de ne pas même l'évoquer, le taux important d'étudiants boursiers, peu à même d'investir dans une mobilité internationale.

La formation s'emploie à valoriser cette expérience - un référent Erasmus a été mis en place - ce qui a permis d'améliorer cette mobilité, 3 étudiants par exemple sont partis en 2015-2016. De plus, des cours en langue étrangère (c'est-à-dire, originalement, en anglais) sont proposés aux étudiants également dans le cadre d'un Diplôme universitaire (DU) « European Studies » proposé en L2 et L3. Cela touche très peu d'étudiants de la formation : aucun n'a validé l'ensemble du DU. Cette offre est à encourager.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants sont issus des filières générales de l'enseignement secondaire, mais proviennent aussi des bacs technologiques et professionnels d'où les taux d'échec en L1. Ils proviennent aussi des CPGE à partir de la L2 et de la L3. Une offre transversale de mise à niveau existe du semestre 1 au semestre 6. Les passerelles avec les autres formations de la Faculté des *Lettres* et sciences humaines (FLSH) existent et font l'objet d'un accompagnement par la directrice des études en L1, par la responsable de formation en L2 et L3. Du tutorat est organisé en direction des L1 en leur donnant les outils méthodologiques nécessaires (documentation, outils numériques) mais également en les accompagnant dans la prise en main des exercices et des attentes académiques. On peut accéder à ces tuteurs soit par demande personnelle, soit sur l'injonction du directeur des études. Le nombre des heures de tutorat a baissé puisqu'il est depuis 2015 en liaison avec le nombre des effectifs. On n'est pas cependant en état de mesurer précisément les gains procurés par un dispositif qui a bloqué 675h/année de vacances étudiantes, même si cela a été ramené à 96 actuellement. Si l'on peut mesurer l'effort, on peut moins évaluer le résultat.

Modalités d'enseignement et place du numérique

La formation est en présentiel. Elle accueille régulièrement des étudiants en formation continue, entre 6 et 8 chaque année depuis 2013, en lien avec la Direction de la formation continue (DFC). Des dispositions particulières existent pour les étudiants salariés, mais rien n'est dit sur les autres étudiants ayant des contraintes particulières, sauf pour les étudiants bénéficiant du dispositif emploi avenir professeur remplacé en 2016 par le dispositif Etudiant apprenti professeur (EAP). Des procédures VAP (validation des acquis professionnels) et VAE (validations des acquis de l'expérience) sont prévues (cf. fiche RNCP). Le C2i est validé au cours de la formation dans le cadre de l'UE OSMP. Quant au numérique, il ne fait manifestement pas encore partie des réflexes de la communauté universitaire ; si quelques enseignants mettent leurs cours en ligne ou participent à des forums, voire valorisent des activités liées au numérique, ce n'est pas une règle, et les étudiants eux-mêmes ne se sont pas appropriés ces outils, et préfèrent largement le présentiel.

Evaluation des étudiants

Les modalités d'évaluation se conforment aux dispositions générales votées par le conseil de gestion de la FLSH. La constitution et le fonctionnement des jurys sont corrects. Les règles de délivrance des UE et des ECTS sont correctes et conformes aux réglementations en vigueur. Les règles de compensation sont rappelées et appliquées, la seule originalité est la disposition spécifique au stage, que l'on a mentionnée plus haut.

Suivi de l'acquisition de compétences

Les compétences propres à chacun des parcours sont déclinées a minima dans l'Annexe descriptive au diplôme (ADD), et c'est la fiche RNCP qui précise un peu les compétences transversales acquises par les étudiants. Celles-ci sont présentées de façon synthétique et claire. Elles pourraient être développées. Un mixte entre la fiche RNCP (longue liste) et le supplément au diplôme (classement synthétique) est possible en identifiant les compétences scientifiques, professionnelles et transversales. Cette partie est en retrait par rapport à la qualité générale du dossier. On peut se demander si le document communiqué correspond effectivement à une ADD spécifique, ou s'il s'agit d'une structure générique et vide, d'autant que le dossier précise en détail les compétences acquises par les étudiants, et spécifie même celles des étudiants en EAP.

Il ne semble pas cependant que le portefeuille de compétences soit mis en œuvre, même si le discours du dossier montre que quelque chose semble s'en rapprocher, le livret d'apprentissage pour les étudiants en EAP.

Suivi des diplômés

Le dossier indique qu'il n'y a pas d'enquête réalisée par l'Observatoire du pôle formation et insertion professionnelle (OPFIP) pour les étudiants des licences généralistes. Une amorce est à noter avec la mise en place d'une chargée de mission sur la professionnalisation et l'insertion professionnelle au niveau de la *FLSH*. Le dossier fait état également du Carrefour des Étudiants, qui cherche à dynamiser l'interface entre l'université et le monde du travail, et de créer une communauté d'anciens étudiants, en mettant en place plusieurs actions. On note le manque de suivi au sein de la formation et au niveau des poursuites d'études.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Une procédure d'évaluation existe depuis 2001, envoyée par courriel aux étudiants depuis 2005, révisée depuis 2010, transmise aux équipes depuis 2014. Elle est en révision depuis 2016 suite à la baisse du nombre des répondants. Sur les retours existants, les étudiants sont globalement satisfaits de l'encadrement pédagogique, de la disponibilité des enseignants, de l'organisation des examens et de l'offre de formation en général. Des réunions de l'équipe pédagogique ont lieu en présence des représentants étudiants de chaque année de licence. Depuis 2014, un conseil de perfectionnement se réunit régulièrement. Il est composé du responsable de formation, de deux directrices des études, de deux membres extérieurs et des représentants étudiants, mais pas de représentants du corps enseignant en dehors des responsables. Des propositions d'amélioration de la formation se sont concrétisées. Un compte rendu rapide du fonctionnement de l'autoévaluation au sein de l'université permet de faire apparaître le sérieux avec lequel cette réflexion a été menée : la formation a participé à la procédure d'autoévaluation par champ, et les résultats de cette évaluation interne ont suscité l'émergence d'un champ *Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales, éducation* dont fait partie la licence *Lettres*.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une architecture bien pilotée et très lisible, qui équilibre efficacement compétences disciplinaires et ouverture sur le monde.
- Une politique de stage innovante et très convaincante pour le secteur *Lettres*.
- Une volonté manifeste de faire évoluer la formation en fonction des attentes des étudiants et en fonction des besoins de la société civile.
- La démarche de tutorat semble particulièrement intéressante.

Points faibles :

- Le suivi des cohortes est notoirement insuffisant, non seulement sur le devenir des étudiants après la licence, ce qui est dommageable au bon pilotage de la formation, mais sur les provenances géographiques, économiques (boursiers/non boursiers), sur le type de baccalauréat obtenu, sur le nombre d'étudiants salariés etc.
- Il faut saisir avec plus de fermeté les opportunités qu'offrent les nouvelles technologies, et faire en sorte qu'étudiants comme enseignants se les approprient.
- Il faut renforcer la mobilité internationale sortante.

Avis global et recommandations :

La lutte contre la baisse des effectifs des dernières années est clairement engagée et de nombreuses initiatives, pédagogiques comme organisationnelles, ont été prises et semblent couronnées de succès. L'investissement pédagogique et la clarté d'organisation des enseignements est un atout indiscutable, et la faiblesse éventuelle que pourrait représenter le petit nombre des étudiants est largement compensée par un suivi très individualisé et qui porte ses fruits.

Il faudra en revanche faire porter l'effort sur le suivi des étudiants, outil indispensable au bon pilotage de la formation comme de l'université, affiner les fiches RNCP et ADD pour qu'elles soient plus explicites et précises.

On pourra se demander dans quelle mesure le partenariat avec l'Académie prend la forme d'une synergie : ce qui semble être une force dans le dossier n'est pas réellement documenté, et demande à être cultivé.

Observations de l'établissement

Limoges, le 19 mai 2017

Alain CELERIER,
Président de l'Université de Limoges

à

Monsieur le Président du HCERES
A l'attention de Monsieur le Directeur du Département
d'Evaluation des Formations
2 rue Albert Einstein
75 013 PARIS



Affaire suivie par
Virginie Lefebvre
Directrice des Etudes
Tél. 05.55.14.92.81
virginie.lefebvre@unilim.fr

et Pascale TORRE
Vice-présidente CFVU
pascale.torre@unilim.fr

Réf :PFIP/DE/ML/1218

OBJET :

**Réponse aux observations sur le rapport d'évaluation de la formation
Licence Lettres**

Monsieur le Président,

La gouvernance de l'Université de Limoges et l'équipe de formation remercient le comité d'évaluation HCERES et ses différents membres pour le travail d'expertise réalisé et la qualité des échanges.

Le rapport qui en résulte analyse en profondeur le bilan de cette formation sur la période d'évaluation 2011-2016. Les recommandations constructives formulées seront prises en compte afin d'affiner et d'améliorer ce diplôme.

Nous souhaitons apporter plusieurs remarques factuelles à ce rapport, observations que vous trouverez en page n°2.

Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ce rapport.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Alain CELERIER



Référence : **Licence Lettres**

Remarques factuelles sur le rapport d'évaluation du HCERES

Liste page à page (du rapport d'évaluation)

P. 4 « Positionnement dans l'environnement »

La convention avec l'Académie est devenue cette année un partenariat. Celui-ci s'appuie désormais sur deux associations principales, « Théâtreon » et « Lit&Rature », cette dernière association émanant des étudiants de Lettres. Il s'agit de proposer des tarifs préférentiels pour des spectacles, un appui logistique du Théâtre pour des représentations effectuées par les associations, et des conférences de la part d'intervenants de l'Union. La présence des élèves Académiciens étant limitée dans la semaine, le groupe ne s'intègre que peu aux L1 Lettres mais est amené à transmettre ses connaissances et pratiques théâtrales au sein des cours de littérature dédiés. Un lien plus étroit se crée en L2 par une participation accrue aux cours de licences et par la présentation faite à la FLSH de lectures et spectacles. Sont à l'étude également (pour se finaliser sans doute dans l'année 2017-18) de nouveaux partenariats culturels avec l'Opéra de Limoges, l'Artothèque et le Centre Régional du Livre.

P. 4 « Équipe pédagogique »

L'intervention du PR allemand est en littérature comparée, de la part d'un chercheur en germanistique mais aussi travaillant dans une perspective comparatiste (la pensée des Lumières France / Allemagne). Le lien à la recherche n'a pas été mis en avant dans cette rubrique, par omission. Les 25 enseignants chercheurs qui interviennent dans l'équipe pédagogique sont affiliés en majorité à l'équipe EHIC (Espaces humains et interactions culturelles). Une enseignante relève de l'équipe FRED (Francophonie, Éducation, Diversité).

P. 5 « Place de la professionnalisation »

La professionnalisation via le stage (mais aussi en L3 les options Cinéma ou Cultures médiatiques ouvrant aux métiers des industries culturelles en lien avec le master CCIC) s'accroîtra dans la nouvelle maquette 2018, via l'option « Découverte des métiers », alternative à l'option « Pré-professionnalisation aux métiers de l'enseignement » (ÉSPÉ).